



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

SECTION INITIATION

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM du patineur:	Prénom du patineur:
------------------	---------------------

Signature du patineur majeur ou représentant légal :

TARIFS

450€ pour 2h/semaine

- Mardi de 18h45 à 19h45 sur piste
- Et/ou Samedi de 13h15 à 14h15 sur piste

Les cours ont également lieu les samedis de début de vacances scolaires (sauf si la patinoire n'est pas disponible) MAIS avec 1h d'avance. Les horaires vous seront confirmés avant chaque période de vacances par email et affichage.

350€ pour 1h/semaine **MARDI** **OU** **SAMEDI**

Ce tarif inclut : la cotisation club, la licence et assurance FFSG, la location des patins et le ou les cours

Ce tarif n'inclut pas : les stages pendant les vacances scolaires. Ces derniers vous seront proposés en fonction des horaires de disponibilité de la glace et de nos entraîneurs. Sur inscription.

Les cours manqués par le patineur ou supprimés pour des raisons indépendantes de la volonté du club ne seront pas remplacés.

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT - MAXIMUM 6 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV. La prise des Pass 92 est soumise à l'affiliation du club au dispositif. A ce jour, cette affiliation n'a pu être renouvelée.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement à l'inscription	100€ (cotisation/licence)	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année vous sera demandé.

Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versement n'est pas respecté.

Chèque caution de 350€ / 250€ remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

SECTION LOISIRS ENFANTS / ADO

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM du patineur:	Prénom du patineur:
------------------	---------------------

Signature du patineur majeur ou représentant légal :

TARIFS

<input type="checkbox"/> Loisirs seul 2h/sem = 500€ <input type="checkbox"/> MAR <input type="checkbox"/> VEND <input type="checkbox"/> SAM	Comprennent : La cotisation club, la licence et assurance FFSG, cours artistique (1h ou 2h), la location des patins Si ballet : 1h/sem sur glace, inscription à une ou deux compétitions régionales (dans ce cas-là, une paire de patins blancs sera nécessaire)
<input type="checkbox"/> Loisirs seul 1h/sem = 400€ <input type="checkbox"/> MAR <input type="checkbox"/> VEND <input type="checkbox"/> SAM	
<input type="checkbox"/> Loisirs 2h + Ballet Open -15ans* = 800€	
<i>* Ballet sur Glace proposée par les entraineurs aux enfants en fonction de leur niveau de patinage et catégorie d'âge. Une pratique de 2h/sem de patinage artistique est indispensable pour y prétendre.</i>	Ne comprennent pas : Inscription aux compétitions individuelles Déplacements en compétition individuelle et ballet (pour les déplacements ballet, le tarif vous sera communiqué une fois les devis reçus) Stages de patinage artistique pendant les vacances scolaires. Costumes de Ballet sur glace (sur devis)

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT - MAXIMUM 6 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV. La prise des Pass 92 est soumise à l'affiliation du club au dispositif. A ce jour, cette affiliation n'a pu être renouvelée.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement à l'inscription	100€ (cotisation/licence)	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année vous sera demandé. Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versement n'est pas respecté.

Chèque caution de 700€/ 400€ / 300€ remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

SECTION LOISIRS ADULTES

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM :	Prénom :
-------	----------

Signature du patineur majeur :

TARIFS

500€ pour 2h/semaine
 MAR VEND SAM

400€ pour 1h/semaine
 MAR VEND SAM

Ce tarif inclut : la cotisation club, la licence et assurance FFSG, la location des patins et 2 heures de cours par semaine.

N'inclut pas : Stages de patinage artistique pendant les vacances scolaires.

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT - MAXIMUM 6 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement à l'inscription	100€ (cotisation & licence)	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année vous sera demandé. Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versement n'est pas respecté.

Chèque caution de 400€ / 300€ remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

SECTION DETECTION

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM du patineur:	Prénom du patineur:
------------------	---------------------

Signature du représentant légal :

TARIFS

<input type="checkbox"/> Détection seule = 1050€	Comprennent : La cotisation club, la licence et assurance FFSG, 3h30/sem de cours artistique, 1h/sem de danse au sol Si ballet : 1h/sem sur glace, inscription à une ou deux compétitions régionales
<input type="checkbox"/> Détection + Ballet Open -15ans* = 1350€	Stages artistiques pendant les vacances scolaires en fonction des disponibilités de la patinoire et des entraîneurs.
<i>* Ballet sur Glace proposée par les entraîneurs aux enfants en fonction de leur niveau de patinage et catégorie d'âge.</i>	Ne comprennent pas : Inscription aux compétitions individuelles Déplacements en compétition individuelle et ballet (pour les déplacements ballet, le tarif vous sera communiqué une fois les devis reçus) Costumes de Ballet Open (sur devis)

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT - MAXIMUM 6 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV. La prise des Pass 92 est soumise à l'affiliation du club au dispositif. A ce jour, cette affiliation n'a pu être renouvelée.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement à l'inscription	250€	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année (- le 1^{er} versement obligatoire) vous sera demandé. Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versement n'est pas respecté.

Chèque caution de 800€ ou 1100€ remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

SECTION PERFECTIONNEMENT

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM du patineur:	Prénom du patineur:
------------------	---------------------

Signature du représentant légal

TARIFS

<input type="checkbox"/> Perfectionnement seul = 1150€	Comprennent : La cotisation club, la licence et assurance FFSG, 4h30/sem de cours artistique, 1h/sem de danse au sol Si ballet : 2h/sem sur glace et 2h/sol en seniors, costume de ballet sur glace (Novices/Seniors), inscription en compétition de ballet sur glace Stages artistiques pendant les vacances scolaires en fonction des disponibilités de la patinoire et des entraîneurs. Ne comprennent pas : Inscription aux compétitions individuelles (50€/compét régionale et 60€/compét nationale) - Costumes de Ballet (sur devis) Déplacements en compétition individuelle et ballet (pour les déplacements ballet, le tarif vous sera communiqué une fois les devis reçus)
<input type="checkbox"/> Perf + Ballet Open-15ans* = 1450€	
<input type="checkbox"/> Perf + Ballet Novices* = 1650€	
<input type="checkbox"/> Perf + Ballet Seniors* = 1650€	
<small>* catégorie définie par les entraîneurs en fonction du niveau de patinage, expérience de ballet, catégorie d'âge et projet sportif du club.</small>	

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT – MAXIMUM 8 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV. La prise des Pass 92 est soumise à l'affiliation du club au dispositif. A ce jour, cette affiliation n'a pu être renouvelée.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement à l'inscription	250€	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
7 ^{ème} versement		Mars 2019	
8 ^{ème} versement		Avril 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année (- le 1^{er} versement obligatoire) vous sera demandé. Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versements n'est pas respecté.

Chèque caution de 900€, 1200€ ou 1400€ remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

SECTION INTENSIF

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM du patineur:	Prénom du patineur:
------------------	---------------------

Signature du représentant légal et/ou du patineur majeur

TARIFS

<input type="checkbox"/> Intensif seul = 1600€	Comprennent : La cotisation club, la licence et assurance FFSG, 8h/sem de cours artistique, 2h/sem de danse au sol Si ballet : 2h de glace/sem + 2h de sol en seniors, costume de ballet sur glace, inscription en compétition de ballet sur glace Stages artistiques pendant les vacances scolaires en fonction des disponibilités de la patinoire et des entraîneurs.
<input type="checkbox"/> Intensif + Ballet Novices* = 2100€	
<input type="checkbox"/> Intensif + Ballet Seniors* = 2100€	
<i>* catégorie définie par les entraîneurs en fonction du niveau de patinage, expérience de ballet, catégorie d'âge et projet sportif du club.</i>	
Ne comprennent pas : Inscription aux compétitions individuelles (50€/compét régionale et 60€/compét nationale) - Costumes de Ballet (sur devis) Déplacements en compétition individuelle et ballet (pour les déplacements ballet, le tarif vous sera communiqué une fois les devis reçus)	

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT – MAXIMUM 8 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV. La prise des Pass 92 est soumise à l'affiliation du club au dispositif. A ce jour, cette affiliation n'a pu être renouvelée.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement à l'inscription	250€	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
7 ^{ème} versement		Mars 2019	
8 ^{ème} versement		Avril 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année (- le 1^{er} versement obligatoire) vous sera demandé. Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versement n'est pas respecté.

Chèque caution de 1350€ ou 1850€ remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

SECTION SPORT ETUDES

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM du patineur :	Prénom du patineur :
-------------------	----------------------

Signature du représentant légal

TARIFS

Sport Etudes (SE) seul = 2520€

SE + ballet Novices* = 3020€

SE+ ballet Seniors* = 3020€

** catégorie définie par les entraîneurs en fonction du niveau de patinage, expérience de ballet, catégorie d'âge et projet sportif du club.*

Comprennent :

La cotisation club, la licence et assurance FFSG, 14h de cours artistique par semaine, 1h de rotation au sol, 1h de renforcement musculaire, 2h de danse au sol, 2h d'intervention d'un prof de danse sur glace/choré par sem sur heures artistiques

Si Ballet : 2h de glace, sol pendant les stages ou avant les compétitions obligatoire, costume de ballet sur glace

Stages artistiques pendant les vacances scolaires en fonction des disponibilités de la patinoire et des entraîneurs.

Ne comprennent pas :

Inscription aux compétitions individuelles (50€/compét régionale et 60€/compét nationale) - Costumes de Ballet (sur devis)

Déplacements en compétition individuelle et ballet (pour les déplacements ballet, le tarif vous sera communiqué une fois les devis reçus) en compétition individuelle et ballet (pour les déplacements ballet)

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT – MAXIMUM 8 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV. La prise des Pass 92 est soumise à l'affiliation du club au dispositif. A ce jour, cette affiliation n'a pu être renouvelée.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement	300€	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
7 ^{ème} versement		Mars 2019	
8 ^{ème} versement		Avril 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année (- le 1^{er} versement obligatoire) vous sera demandé. Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versement n'est pas respecté.

Chèque caution de 2220€ ou 2720€ remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON



CSG COLOMBES

FICHE TARIFS 2018/2019

BALLET SEUL

A REMETTRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

NOM du patineur :	Prénom du patineur :
-------------------	----------------------

Signature du représentant légal ou patineur majeur :

TARIFS

<input type="checkbox"/> Licence/Cotisation CSG : 120€ OU <input type="checkbox"/> Cotisation CSG seule pour licencié artistique autre club : 50€ +	<u>Comprennent :</u> La cotisation club, la licence et assurance FFSG 1h de glace/sem pour les Open-15ans, 2h de glace/sem pour les Novices et 2h de glace/sem + 2h/sem de sol pour les Seniors Costume de ballet sur glace pour les sections Novices & Seniors Stages sur glace et sol pendant les vacances scolaires en fonction des disponibilités de la patinoire et des entraîneurs. Inscription aux compétitions
<input type="checkbox"/> Ballet Open -15 ans = 350€	<u>Ne comprennent pas :</u> Costume de ballet sur glace (sur devis)
<input type="checkbox"/> Ballet Novices = 550€	Déplacements en compétition : le tarif vous sera communiqué une fois les devis reçus
<input type="checkbox"/> Ballet Seniors = 550€	

Attention : toute année commencée est due, sauf en cas d'accident entraînant une incapacité temporaire ou définitive de patiner. Valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

REGLEMENT – MAXIMUM 6 CHEQUES

Possible par chèques bancaires et ANCV. La prise des Pass 92 est soumise à l'affiliation du club au dispositif. A ce jour, cette affiliation n'a pu être renouvelée.

Versement	Montant	Date encaissement	Banque
1 ^{er} versement	150€	Septembre 2018	
2 ^{ème} versement		Octobre 2018	
3 ^{ème} versement		Novembre 2018	
4 ^{ème} versement		Décembre 2018	
5 ^{ème} versement		Janvier 2019	
6 ^{ème} versement		Février 2019	
TOTAL			

CAUTION

En cas de paiement par virement bancaire, un chèque de caution du montant de l'année (- le 1^{er} versement obligatoire) vous sera demandé. Il sera encaissé **en mars 2019** si le contrat de versement n'est pas respecté.

Chèque caution de _____ € remis : oui Non (car tous les chèques donnés à l'inscription)

ATTESTATION CE : OUI NON